



Autograf Formation
Conditions Générales de Vente
Formation initiale

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les rapports entre Autograf Formations et son client pour la réalisation d'une prestation de formation.

Proposition commerciale

Autograf Formations propose des formations sur catalogue et des formations hors catalogue. Pour les stages hors catalogues, la contractualisation relève de la signature entre les parties d'un document comprenant le programme de la formation et les modalités de formation.

Tarif

Tous les prix sont indiqués nets, Autograf Formations n'étant pas assujetti à la TVA. Les tarifs indiqués sont hors frais de déplacement, de restauration, de reproduction et de fournitures nécessaires à la formation.

Durée de validité de la proposition

Les dates et le tarif de chaque formation initiale inscrite au catalogue sont indiqués au verso du dossier de candidature disponible sur simple demande et téléchargeable sur le site www.autograf.fr. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées pour des raisons pédagogiques ou lorsque le minimum de 4 stagiaires pour les stages courts et 8 stagiaires pour les stages longs n'est pas atteint.

Contractualisation

Toute réservation ne sera effective qu'après validation par Autograf des pré-requis du client pour la formation visée et versement des droits d'inscription dont le montant est indiqué sur le dossier de candidature.

Le contrat d'inscription est constitué de la convention de formation signée par le client ou par son représentant légal d'une part et

par le représentant d'Autograf Formations d'autre part.

Facturation

Nos factures sont établies au début de la formation et sont payables comptant à réception de facture et sans escompte.

Toute formation commencée est intégralement due.

Durée de la formation

La durée totale de la formation est indiquée sur le catalogue.

Une absence de l'étudiant à plus de 10% des heures de cours annuelles de sa formation peut entraîner Autograf à refuser à l'étudiant son passage en section supérieure ou sa présentation à l'examen final.

Annulation ou report de la formation par Autograf Formation

Autograf Formation se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation jusqu'à 15 jours ouvrés avant celle-ci. Cette annulation ou ce report doit être clairement notifié par courrier au client. Les raisons de cette annulation ou ce report doivent être précisées.

En cas de report de formation, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser la somme versée au titre de la réservation de la formation.

Annulation ou report de la formation par le client

Le client peut annuler ou reporter sans frais une formation si cette annulation ou ce report intervient au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation. Dans ce cas, les droits d'inscription versés pour réservation restent intégralement dus par le client, hormis en cas d'échec au

baccalauréat à la session de juin précédant l'entrée en formation à Autograf.

Au-delà de cette date, les frais de formation et frais annexes seront entièrement dus par le client et une facturation lui sera faite.

Propriété intellectuelle

Pour mémoire : L'utilisation des documents utilisés par Autograf Formation est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957: "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs ou de tout intervenant avec lequel il serait lié par contrat à respecter la propriété intellectuelle et à utiliser les supports et outils fournis en conformité avec les règles d'usage et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur sauf autorisation de la part d'Autograf Formation pour ceux qui sont sa propriété.

Acceptation des conditions générales de vente

La participation à la formation implique l'acceptation des conditions générales de vente par le client et par son représentant légal, et le respect par l'étudiant du règlement intérieur qu'il aura préalablement signé (disponible sur simple demande).

Résolution des litiges

En cas de contestation de quelque nature que ce soit, il est expressément convenu que les tribunaux de Paris sont les seuls compétents.